



# RELEVÉ DES CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU BF DE LA FAF DU 29/08/2019



## 1. Projet d'un nouveau Système pyramidal de compétition :

Les membres du BF ont examiné et débattu le projet d'un nouveau Système pyramidal de compétition issu des propositions faites par la base et une des recommandations du Symposium sur le renouveau du football algérien tenu les 11 et 12 décembre 2019.

Après un débat riche et des échanges pertinents, les membres du BF ont décidé à l'unanimité de soumettre ce projet à l'appréciation des membres de l'Assemblée Générale qui se réunira en session extraordinaire durant le mois de septembre.

Au préalable, le BF réitère sa demande aux acteurs du football national (Ligues, clubs notamment) de transmettre leurs éventuelles propositions.

Des sessions seront également organisées par la FAF pour débattre des deux variantes qui se sont dégagées des propositions issues de la large consultation menée par la fédération.

## 2. Rapports des Ligues :

### 2.1. Ligue de football professionnel (LFP) :

M. MEDOUAR Abdelkrim, Président de la LFP, a présenté la situation de sa Ligue et rappelé les conditions de démarrage de cette nouvelle saison 2019-2020.

Dans l'ensemble, les choses se sont bien déroulées, mis à part quelques difficultés liées à la domiciliation de certaines rencontres du Championnat de Ligue 1 compte-tenu de l'indisponibilité de stades. Ce qui a d'ailleurs amené la LFP de programmer la rencontre NA Hussein-Dey – JS Kabylie au stade du 1<sup>er</sup> Novembre de Mohammadia afin d'éviter de reporter d'entrée un match du championnat de l'élite.

Le Président de la LFP a abordé par la suite le problème du parrainage du championnat suite à la non-reconduction du contrat avec l'opérateur de téléphonie ATM Mobilis, malgré plusieurs sollicitations de la Ligue restées sans suite.

A ce sujet, la LFP devra lancer prochainement un appel d'offres pour le parrainage des deux championnats professionnels des Ligues 1 et 2.

Par ailleurs, l'opérateur Mobilis poursuivra sa collaboration en ce qui concerne la finale de la Super Coupe d'Algérie qui mettra aux prises l'USM Alger, championne en 2018-2019, et le CR Belouizdad, vainqueur de la Coupe.

Cette rencontre devra se dérouler, comme le veut la tradition, le vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2019, sous réserve de confirmation par les autorités compétentes.

Pour leur part, les arbitres continueront à porter le logo de Mobilis lors des rencontres des Ligues 1 et 2 vu que le contrat entre la FAF et cet opérateur est toujours en vigueur.

Concernant le dossier des clubs, M. MEDOUAR a confirmé que ces derniers ont tous obtenu leurs licences et que la LFP et la FAF sont en train de coordonner ensemble afin de régler les contentieux de quelques formations au niveau de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), que sont l'USM Bel-Abbès, l'USM Annaba, l'USM El-Harrach et le MC Saïda qui ont affiché toute leur volonté à éponger leurs dettes.

Le Président de la LFP a aussi attiré l'attention des membres du BF sur le risque d'avoir des reports de plusieurs matchs du championnat de L1 durant le mois de septembre en raison de la participation de nos clubs (USMA, PAC, JSK, CRB, CSC, MCA et JSS) dans les compétitions continentales et régionale et la rencontre de l'équipe nationale A des locaux contre le Maroc pour le compte du match-aller des qualifications du CHAN 2020.

## **2.2. La Ligue nationale de football amateur (LNFA) :**

Lors de son intervention, M. MALEK Ali, Président de la LNFA, a informé les membres du BF des conditions de démarrage des championnats de cette ligue, dont le coup d'envoi a été reporté d'une semaine pour finaliser l'opération d'engagement des clubs, dont la plupart connaissent des difficultés financières.

A ce propos, 40 clubs ont honoré leurs droits d'engagement sur les 48. Les clubs restants devront le faire avant le mercredi 04 septembre 2019.

M. MALEK a porté à la connaissance des membres du BF que la plupart des stades ont été homologués et que seul l'enceinte Colonel Amirouche de Jijel posait problème à cause du revêtement défectueux, alors que le stade de l'OPOW Rouibah Hocine n'a pas reçu l'aval des autorités locales.

## **2.3. La Ligue inter régions de football (LIRF) :**

M. BENMEDJEBER Youcef, Président de la LIRF, a demandé et obtenu lui aussi le report d'une semaine du démarrage de la saison afin d'éviter d'éventuels chevauchements avec les championnats de la LNFA sur la domiciliation de certaines rencontres et permettre surtout aux clubs de finaliser leurs engagements.

A ce sujet, 52 clubs se sont engagés sur les 96 dont 21 seulement ont honoré leurs droits.

Le président de la LIRF a souhaité une rallonge du budget de sa Ligue pour prendre en charge les indemnités des arbitres, notamment ceux du sud qui connaissent souvent de longs déplacements. En réponse, le BF l'a invité à soumettre une évaluation détaillée qui sera examinée dès la prochaine réunion.

Quant à l'homologation des stades, cette opération se poursuit et devra être clôturée la semaine prochaine.

#### **2.4. La Ligue nationale de football féminin (LNFF) :**

Le président de la LNFF, M. KASHI Djamel, a fait part de la situation de sa Ligue, et plus particulièrement le dossier relatif à la subvention de cette structure.

Les membres du BF, et suite à l'intervention de M. GUEDDAH Abdellah qui a rappelé que le rapport d'audit a authentifié les comptes et dépenses de cette Ligue, ont validé la situation financière de celle-ci et salué sa gestion tout en incitant M. KASHI à poursuivre l'opération d'assainissement.

S'agissant de la Coupe de la Ligue, les membres du BF ont décidé à ce que qu'aucune compétition ne soit organisée sans l'apport d'un sponsor, en dehors des championnats des catégories concernées et de l'épreuve populaire.

En ce qui concerne le volet sportif et administratif, M. KASHI a souligné que les clubs ont déposé leurs dossiers d'engagement, que la délivrance des licences est en cours et que l'établissement du calendrier interviendra incessamment une fois recensés les clubs engagés.

#### **2.5. La Ligue Nationale de Futsal (LNF) :**

Pour cette discipline en plein essor, le président ZEMAM Djamel a exposé l'état d'avancement des préparatifs de la nouvelle saison.

C'est ainsi que les dispositions réglementaires de la saison 2019-2020 ont été transmises, parmi lesquelles deux nouveautés :

- La possibilité donnée aux joueurs détenant une licence de football à 11 (professionnels ou amateurs) d'évoluer dans le championnat de Futsal (seniors, espoirs) ;

La clôture de la phase engagement est arrêtée pour la fin du mois de septembre, alors que le démarrage de la nouvelle saison est prévu le début du mois de novembre 2019.

Un stage pour les arbitres versés dans le Futsal sera organisé le début du mois d'octobre en collaboration avec la Commission fédérale des arbitres (CFA) qui a été également sollicitée pour prendre en charge la formation des formateurs d'arbitres.

Pour ce qui est de l'équipe nationale de Futsal, M. ZEMAM a informé les présents des deux stages tenus jusqu'ici avec l'appui de la Direction technique nationale (DTN) pour passer en revue les joueurs susceptibles de composer cette sélection.

Après les stages de Sedan, consacré aux joueurs évoluant en France et en Belgique, et celui d'Alger pour les joueurs locaux, un troisième devrait concerner les joueurs installés en Espagne avant de tenir un stage final.

Le BF a demandé au président de la Ligue de Futsal de préparer un projet portant sur le lancement de championnats de jeunes catégories dès la saison 2020-2021.

### **3. Intervention de Me HAMOUDA Youcef (Président de la Chambre nationale de résolution des litiges) :**

La participation, pour la première fois, de Maître HAMOUDA Youcef, Président de la CNRL, à une réunion du BF a été plus que bénéfique puisqu'il a apporté des explications très détaillées et des éclaircissements au sujet de plusieurs dossiers et préoccupations portées notamment par le Président de la LFP.

Avant d'entamer son intervention, Me HAMOUDA a précisé que les contrats d'assurance des stades et autres infrastructures sportives relevaient de la responsabilité des propriétaires que sont pour la majorité les OPOW et les collectivités locales.

Par la suite, le Président de la CNRL a évoqué plusieurs sujets et répondu à certaines polémiques voire des contrevérités relatives à des contentieux avec quelques clubs :

- D'abord, le problème de transmission des dossiers qui devront être déposés au niveau de la CNRL et non pas à la LFP ;
- Ensuite, l'irrecevabilité de certaines pièces présentées par les clubs, comme les PV de saisine qui n'ont pas de valeur opposable contrairement aux rapports des banques au sujet des virements d'argent ;
- Les modalités d'application de la Circulaire 1625 de la FIFA et de ses amendements ;
- La non-maitrise par certains dirigeants des lois et règles qui régissent les relations de travail.

Me HAMOUDA a saisi l'occasion de sa présence au BF pour dénoncer les accusations portées par certaines parties contre la CNRL, sa crédibilité et l'honorabilité des personnes qui la composent.

Il a souligné que la CNRL a toujours agi en toute responsabilité et souveraineté sans l'ingérence d'aucune partie, et encore moins la FAF.

Me HAMOUDA a également rappelé que les portes de la CNRL étaient toujours ouvertes et qu'il était disponible de se réunir avec les représentants des présidents de clubs pour apporter tous les éclairages nécessaires au sujet de plusieurs préoccupations, comme les dossiers de contentieux avec les joueurs.

Pour confirmer le sérieux et le professionnalisme de la CNRL, Me HAMOUDA a indiqué que les décisions prises par cette structure sont presque toutes (98%) confirmées par le TAS.

Enfin, Me HAMOUDA a annoncé que la décision du TAS concernant la levée de sanction de M. BOUKERROUM Mohamed ancien président de la Ligue inter régions de football (LIRF) est exécutoire. Les membres du BF ont décidé de le réhabiliter dans son statut de membre de l'assemblée générale de cette Ligue.

#### **4. Equipe nationale :**

Concernant la sélection nationale, le Président de la FAF a annoncé qu'un nouveau manager sera désigné très prochainement, et ce, en concertation avec le sélectionneur national M. BELMADI Djamel.

Il profitera de la présence de M. MEDANE Hakim pour lui réitérer, en son nom et au nom de tous les membres du BF, tous ses remerciements pour les efforts qu'il a toujours consentis depuis sa nomination comme manager de l'équipe nationale jusqu'au sacre de notre sélection à la CAN-2019 en Egypte.

Prenant la parole, MEDANE a rendu hommage au Président et à tous les membres du BF qui l'ont honoré par leur confiance et lui ont donné la possibilité de servir loyalement la sélection nationale et son pays.

#### **5. Commission de coordination des Ligues :**

Le président de la commission de coordination des Ligues, M. BAHLOUL Amar, a brossé un tableau détaillé sur les activités de sa structure et le bilan final de la saison 2018-2019 avec la validation de toutes les accessions et rétrogradations.

Il passera par la suite en revue les différentes activités et les missions effectuées à travers plusieurs ligues régionales et de wilayas.

M. BAHLOUL a indiqué que le projet portant nouveaux statuts des Ligues a été finalisé et transmis aux services du Ministère de la jeunesse et des sports pour examen et validation.

S'en suivra une présentation, par M. GUENDOUR Mohamed Billel, du Département de coordination des ligues, de la situation des accessions et rétrogradations des clubs des Ligues régionales de football et des Ligues de wilaya suite à la création de deux nouveaux groupes inter régions Sud-ouest et Sud-est.

Toujours dans ce cadre, M. BAHLOUL annoncera que la concertation au sujet de ce dossier se poursuivra et des dates ont été déjà arrêtées pour des regroupements avec les Ligues et les acteurs du terrain successivement à Oran, Constantine et Alger.

Quant à l'organisation de l'AGO de la ligue du Sud-ouest, celle-ci aura lieu avec les nouveaux statuts tout comme l'AGO de la Ligue de Bouira prévue dans les quelques jours à venir.

Les membres du BF ont aussi débattu de la possibilité de fusionner les championnats de deux ou plus de Ligues de wilayas au cas où le nombre de clubs en présence ne permettrait pas l'organisation d'un championnat aux standards retenus, sauf dans des cas exceptionnels telle la Ligue de Tindouf dont les clubs sont confrontés à de longs déplacements (1000 Km entre Tindouf et Béchar).

## **6. Commission de Coupe d'Algérie :**

Dans son intervention, M. GUEDDAH Abdellah, Président de la commission Coupe d'Algérie, a mis l'accent sur les amendements apportés aux Règlements de cette épreuve.

Après examen, les membres du BF ont procédé à la validation des différents amendements qui seront portés dans un document qui sera publié sur le site de la FAF et diffusé auprès des acteurs du football et de l'opinion sportive.

Des correspondances seront adressées aux différentes parties concernées après la réunion du BF du 29/08 pour la répartition des quotas et les règles à observer.

## **7. Commission médicale fédérale :**

Le Dr BENAZIEB Mohamed-Larbi, Président de la commission médicale fédérale a énuméré une dizaine de points représentant les préoccupations de sa structure, notamment :

- L'état d'avancement des travaux d'agencement du Centre médical du CTN de Sidi Moussa ;
- L'augmentation du montant de la régie de ce Centre pour parer aux besoins des différentes sélections nationales en matière de prise en charge urgentes ;
- La tenue d'une réunion de travail avec tous les médecins des Ligues et des clubs durant le mois de septembre 2019 (la date n'est pas encore arrêtée) ;
- L'acquisition prochaine de matériels et équipements pour les besoins de la sélection nationale A et celle des U23.

## 8. Direction technique nationale (DTN) :

M. AMEUR Chafik, Directeur technique national (DTN) s'est penché longuement sur les activités de sa structure et l'intense programme qu'elle gère.

### 8.1. La DTN :

En plus des réunions qui se sont tenues avec les représentants du MJS dans le cadre des Jeux Africains de Rabat, au Maroc, le programme se décline ainsi pour le prochain mois :

- Visite d'un expert de la FIFA du 03 au 06.09.2019 pour définir les priorités du développement du football national.
- Participation du DTN et de la Présidente de la commission du football féminin à l'analyse de la dernière coupe du monde féminine 2019 Paris du 21 au 24.09.2019 à Milan.

### 8.2. Département du développement et de l'élite :

- La première Académie FAF fera son entrée officielle au Centre Technique Régional de Khemis Meliana dès le mois de Septembre.
- Projet de proposition de la répartition des Cinq (05) groupes du championnat Jeunes élites U19-U17-U15.
- Préparation des visites au niveau des wilayas concernées par la création des centres de formation.

### 8.3. Département des Equipes Nationales (DEN) :

#### • Sélection des U23 :

Deux stages ont été programmés par le sélectionneur M. BATELI Ludovic en prévision du dernier tour qualificatif à la CAN U23 en Egypte contre la sélection Ghanéenne : du 28.07 au 02.08.2019 avec un match contre l'Entente de Sétif (score 3 à 2) et du 24 au 28.08.2019 avec une rencontre face à l'équipe nationale A des locaux (score 2 à 4).

#### • Sélection U20 :

Suite à l'annulation des deux matchs prévus contre la Jordanie (pour cause de problème de visa pour les jordaniens), le sélectionneur national, M. MEURILLON Olivier, a maintenu le stage du 14 au 21.8.2019 au CTN avec la programmation de deux matchs amicaux : le 18.08.2019 contre l'équipe réserve de l'USM El-Harrach (score 4 à 0) et le 20 du même mois contre l'équipe réserve du Paradou AC (score 3 à 2).

#### **8.4. Département football féminin :**

- **Sélection Nationale Dames :**

La sélection féminine Dames a effectué son dernier stage à Blida du 18 au 28.08.2019 en prévision de sa double confrontation qualificative au Jeux Olympiques de Tokyo 2020 contre la sélection Nigérienne.

- Match-aller le 28.08.2019 : Algérie – Nigéria (0 à 2).
- Match-retour le 03.09.2019 : Nigéria – Algérie.

- **Sélection Nationale des U20 :**

- **Participation aux Jeux Africains 2019 au Maroc:**

La sélection nationale U20 a participé aux jeux Africains qui se sont déroulés à Rabat du 14 au 29 Août 2019 en réalisant un parcours acceptable :

- 1<sup>er</sup> Match le 16.08.2019 : Maroc – Algérie (3 à 2).
- 2<sup>ème</sup> Match le 20.08.2019 : Mali – Algérie (0 à 1).
- 3<sup>ème</sup> Match le 23.08.2019 : Guinée Equatoriale – Algérie (0 à 1).
- ½ Finale le 26.08.2019 : Nigéria – Algérie (3 à 0).
- Match de lassement le 28.08.2019 : Maroc – Algérie (2 à 1).

- **Sélection Nationale des U17 :**

Après réflexion, la DTN a décidé la non-participation de l'équipe féminine U17 au tour préliminaire de la CAN 2020, à cause d'un temps insuffisant de préparation et l'absence de matchs d'application.

Néanmoins, et afin de préparer et alimenter les futures sélections nationales, la DTN a programmé un stage de préparation du 21 au 30 Septembre 2019 regroupant 23 joueuses.

#### **8.5. Département Futsal & Beach Soccer :**

- **Mise en place de la première sélection nationale Futsal :**

1<sup>er</sup> Stage de la présélection nationale s'est déroulé à Sedan du 05 au 09 Août 2019 regroupant 18 joueurs évoluant dans les différents championnats d'Europe.

2<sup>ème</sup> Stage de la présélection nationale s'est déroulé à Blida du 26 au 29 Août 2019 regroupant 20 joueurs évoluant dans le championnat national.

Le Staff technique, sous la conduite de MM. ADDANI et BENAMROUCHE, a prévu un troisième stage pour le mois de Septembre regroupant les meilleurs joueurs sélectionnés suite aux deux stages, et ce, en prévision des éliminatoires de la CAN 2020 au Maroc et les deux matchs barrages contre la Libye entre le 18 et le 30 octobre 2019.

Dans le cadre du renforcement de l'encadrement technique des clubs, M. AMEUR Chafik a soumis aux membres du BF la création d'un poste celui de chargé de l'analyse vidéo. Cette proposition a été retenue par le BF, tout en chargeant le DTN à sa mise en œuvre.

Enfin, les membres du BF ont tenu à féliciter M. AMEUR Chafik pour le travail qu'il mène à la tête de la DTN et pour sa nomination, par la Confédération africaine de football (CAF) en qualité d'instructeur Régional Elite CAF pour une période de deux (02) ans.

Deux commissions n'ont pas présenté leurs activités, en l'occurrence celle fédérale des arbitres et celle du football féminin, cette dernière étant due au déplacement de Mme FERTOUL Radia avec l'équipe nationale féminine pour le match-retour face au Nigéria pour le compte des éliminatoires des JO de Tokyo 2020.

Quant à la CFA, les membres du BF ont considéré qu'une première évaluation sera faite lors de la prochaine réunion puisque deux journées en Ligue 1 et une seule en Ligue 2 ont été disputées.

## **9. Commission du statut du joueur :**

M. OUMAMAR Larbi, chargé de cette commission a été invité à présenter la situation de cette commission lors du prochain BF. Toutefois, il a tenu à informer les membres de l'état d'avancement du dossier relatif au projet de convention devant lier le CSA et la SSPA, dans le cadre de l'application du décret n° 15-73 du 26 Rabie Ethani 1436 correspondant au 16 Février 2015 déterminant les dispositions applicables au club sportif professionnel et fixant les statuts-types des sociétés sportives commerciales.

## **10. Les dossiers divers :**

Dans le chapitre divers, M. SAAD Mohamed, Secrétaire Général, a fait part aux membres du BF de plusieurs dossiers, à savoir :

- 10.1.** La demande de mandatement par la FIFA pour la vente des droits TV des éliminatoires des Coupes du monde Mondial Qatar 2022 et Etats-Unis / Mexique / Canada 2026 :

Après examen du courrier transmis par la secrétaire générale de la FIFA, Mme Fatma Samoura, et de la situation prévalant à ce sujet notamment en matière d'avantages financiers pour la FAF, les membres du BF ont donné leur accord pour un mandatement au profit de la FIFA.

- 10.2.** La mise à la disposition de la FAF de deux assiettes de terrain au niveau des wilayas de Ghardaïa et de Tindouf à l'effet d'ériger des centres de formation.

- 10.3.** La soumission pour étude par les membres du BF des cas des joueurs étrangers refusant de résilier leur contrat avec leur club une fois ce dernier rétrogradé en Ligue 2 professionnelle. M.M. GUEDDAH et OUMAMAR ont été chargés d'examiner cette problématique et d'en informer le BF lors d'une prochaine séance.
- 10.4.** La création au sein de la FAF d'un Département Intégrité pour préserver le football national et les compétitions contre la manipulation des matchs et des paris illégaux

Dans ce cadre, la FAF, avec l'étroite collaboration de la FIFA, a organisé durant les journées du 19 et 20 août 2019 des Sessions/briefing sur l'intégrité au profit du personnel de la FAF, des dirigeants de clubs, et des arbitres internationaux animée par M. François BRAUN, Integrity Manager de l'instance internationale.